

Assemblées Générales ALMA a. s. b. l.
12 juin 2024

Présences :

- 21 membres
- 7 procurations
- 1 non-membre

Procès-verbal – Assemblée générale extraordinaire – 12/06/2024

Mise en conformité des statuts de l'ALMA a.s.b.l. avec la loi du 7 août 2023 sur les associations sans but lucratif et les fondations.

Les modifications visant à l'adaptation à la loi susmentionnée ont été adoptées à l'unanimité.

Procès-verbal – Assemblée générale ordinaire – 12/06/2024

1. Mot de bienvenue

Check-in et échange sur les besoins et les intérêts fondamentaux dans le cadre d'une médiation à l'aide de l'exercice des quatre coins suivis par un tour de table.

2. Rapport d'activité

Les activités de l'ALMA en 2024 sont présentées par témoignages de Raginee et Lis (Formation KommHäpp) et Paul et Gilbert (Afterwork).

Paul et Lionel présentent le nouveau Site de l'ALMA.

3. Discours sur les préoccupations des participants pour cette AG

Basé sur les questions « De quoi s'agit-il pour moi ce soir ? Quelle est ma préoccupation ? » les participants échangent leurs points de vue en utilisant la méthode du cercle intérieur.

4. Désignation de deux scrutateurs

Sont volontaires et désignés scrutateurs : Monsieur Paul Demaret (membre du CA de l'ALMA) et Christophe Childe (Membre de l'ALMA).

5. Présentation des comptes annuels de l'exercice 2023

Association Luxembourgeoise de la Médiation et des Médiateurs agréés

Association Luxembourgeoise de la Médiation et des Médiateurs agréés

Décompte financier		2023	
Recettes		Dépenses	
Cotisation membres		Frais administratifs	
1101 Cotisation membres individuels	2,145.00	2101 Secretariat	79.00
1102 Cotisation membres collectifs	360.00	2102 Divers	0.00
	<u>2,505.00</u>		<u>79.00</u>
Subsides et dons			
1201 Subsides et subventions Etat	0.00	2201 frais formation annulée	317.00
1202 Subsides et subventions Communes	0.00	2202 remboursement double paiement	0.00
1203 Autres subsides et subventions	0.00	2203 remboursement annulation inscription	0.00
1210 Dons	0.00		<u>0.00</u>
	<u>0.00</u>		<u>317.00</u>
Recettes de l'activité		Dépenses liées à l'activité	
1301 participation formation	1,480.00	2301 Frais formation	6,383.36
1302	0.00	2302 frais assemblée	530.82
	<u>1,480.00</u>	2303 Afterwork	838.99
			<u>7,753.17</u>
Autres recettes		Autres dépenses	
1501 Intérêts bancaires	0.00	2501 Frais de banque	36.80
1502	0.00	2502 frais internet	149.64
	<u>0.00</u>	2503	0.00
			<u>186.44</u>
Total Recettes	3,985.00	Total Dépenses	8,335.61
		Solde initial	23,829.47
		Excédent de recettes / dépenses	-4,350.61
		Solde final	19,478.86

6. Rapport des commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes Messieurs Mike Schwebag et Domenico Berardino ont constaté la bonne tenue des comptes et remis leur attestation.

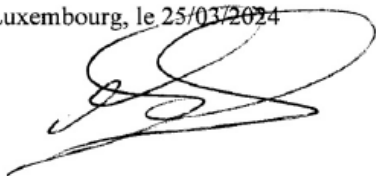
Attestation

Nous soussignés, Domenico Berardino et Mike Schwebag, avons procédé, en notre qualité de commissaires aux comptes de l'association sans but lucratif ALMA, à la vérification du compte financier pour l'année 2023 sur base des extraits CCPL de l'association et des factures lui adressées.

Nous pouvons certifier que le décompte retrace la situation exacte de l'association au cours de l'année 2023 et ne comporte aucune anomalie.

L'exercice s'est clôturé avec un solde de EUR 19.478,86 du CCP au 31.12.2023 montrant un perte de EUR 4.350,61.

Luxembourg, le 25/03/2024



7. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2023

Les comptes annuels de l'exercice 2023 ont été approuvés par applaudissements.

8. Décharge aux commissaires aux comptes

Décharge a été donné aux commissaires aux comptes par applaudissements.

9. Décharge aux membres du Conseil d'administration

Par applaudissements la décharge a été donnée aux membres du Conseil d'administration.

10. Membres du CA sortants

Madame Sonja Bemtgen a démissionné comme membre du CA ainsi que comme trésorière.

Le mandat de Mme Zohra Beros et de Mme Catherine Clément-Berghmans viennent à l'expiration. Aucune des deux n'a présenté sa candidature pour un nouveau mandat. Aucun membre n'a déposé sa candidature.

Le conseil d'administration se compose désormais des membres suivants :

- Madame Donatella de Angelis
- Monsieur Paul Demaret (Centre de Médiation asbl)
- Monsieur Claude Fellens (Service national du Médiateur de la consommation)
- Monsieur Gilbert Graf
- Monsieur Lionel Gueth-Wolf
- Monsieur Jan Kayser (Centre de Médiation civile et commerciale)
- Madame Susan Kossmann
- Monsieur John Weber (Familljen-Center).

Le CA lance un appel aux membres de l'ALMA afin d'éveiller leur intérêt à participer au Conseil d'Administration.



Paul Demaret